



## Formations municipales offertes par le COBALI

### Près de soixante employés municipaux y participent!

**Mont-Laurier, le 29 septembre 2021** – Comment bien identifier les types de milieux humides et déterminer correctement la ligne des hautes eaux? Comment faire une saine gestion du castor et des obstructions au libre écoulement de l'eau (barrages, embâcles, etc.)? Voilà le genre de questions auxquelles ont entrepris de répondre les deux formations virtuelles organisées par le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) les 23 et 29 septembre derniers, le tout s'adressant principalement aux employés municipaux de sa zone de gestion.

C'est donc 59 employés municipaux, provenant majoritairement des municipalités de la zone de gestion du COBALI, qui ont répondu à l'invitation. Quarante et une personnes ont assisté à la formation sur les milieux humides donnée le 23 septembre, tandis qu'elles étaient 40 à celle sur la gestion du castor le 29 septembre.

#### Pourquoi organiser ces formations?

En organisant ces formations, le COBALI souhaitait ainsi permettre aux employés municipaux œuvrant en environnement, en urbanisme ou encore au niveau de la voirie et des travaux publics d'être mieux outillés dans leur compréhension de l'importance écologique de la préservation des milieux naturels. Cela est particulièrement névralgique puisqu'ils doivent bien souvent composer avec la réglementation environnementale. De plus, ces formations leur permettront également de mieux saisir les procédures administratives nécessaires en ce qui a trait aux demandes de permis pour des aménagements ou des interventions dans les milieux naturels, notamment dans le cas de la bande riveraine et des barrages de castor. Précisons que les sujets sélectionnés pour les deux formations découlent directement de besoins exprimés par le monde municipal de la zone de gestion du COBALI.

Chaque formation comportait une portion plutôt théorique et une autre abordant le volet réglementaire. Pour la formation sur les milieux humides, les deux intervenants étaient Martin Joly, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), et Audrey Lachance, du Bureau d'écologie appliquée. Pour ce qui est de la formation sur la gestion du castor, Nicolas Bergeron, de l'Institut des territoires et grand connaisseur du castor, Olivier Trudel Cameron, du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP), et Arianne Caron-Daviault, de la MRC d'Antoine-Labelle, étaient les présentateurs invités.

*« En tant qu'organisme de bassins versants, c'est particulièrement important pour nous de travailler en collaboration et en concertation avec les différents acteurs de l'eau du territoire que nous couvrons, explique Janie Larivière, directrice générale du COBALI. Les municipalités sont au cœur de la gestion intégrée de l'eau puisque de multiples décisions et actions de celles-ci ont des*



*répercussions sur la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. On est donc extrêmement fier du niveau de participation des représentants municipaux à ces deux formations que nous avons organisées expressément pour elles. »*

Cela fait déjà plusieurs années que le COBALI a pris l'habitude d'offrir régulièrement des formations à l'intention des acteurs municipaux. Les sujets sont choisis à la fois en fonction des problèmes constatés, mais aussi selon les besoins véhiculés par le monde municipal lui-même, ce qui permet de s'assurer d'être bien ancré dans leurs réalités. Cette offre de formations fait partie de l'un des champs d'action phare du COBALI, soit l'information, la sensibilisation et l'éducation des différents acteurs de l'eau.

Le COBALI tient à remercier chaleureusement les participants, les présentateurs ainsi qu'Evolugen qui, à titre de partenaire financier, a permis la tenue de ces deux formations.



### À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

-30-

**SOURCE :** Delphine De Pierre, chargée de projets  
819 440-2422 • [d.depierre@cobali.org](mailto:d.depierre@cobali.org)



*BV : Un total de 59 participants ont pris part à l'une ou l'autre des deux formations municipales organisées par le COBALI, les 23 et 29 septembre derniers, portant sur les milieux humides et la gestion durable du castor. (Crédit : COBALI)*